



# Commission Pédagogique

Évaluation « Brevet du Sonneur »  
Les Modules Techniques

# Principe général

L'évaluation permet d'apprécier le niveau de maîtrise des candidats sur les bases suivantes :

**A. La SONORITÉ**

**B. Les ARTICULATIONS**

**C. Les ORNEMENTS**

**Les modules sont obligatoirement évalués dans l'ordre chronologique indiqué**

Les appréciations sont ajustées au niveau d'apprentissage correspondant à celui de la 5<sup>o</sup> catégorie.

# Présentation détaillée du Module « B »

## ARTICULATIONS

Rappel

Le Piqué d'attaque, apprécié au module « A », est une articulation.

### Les PIQUÉS DANS LE SON

Au Module « B », l'attention des Examineurs est portée sur les piqués dans le SON.

Cette articulation en **D** (Da\*) ne doit pas perturber le SON.

Les Examineurs veillent à ce que chaque piqué ne soit pas accompagné d'une poussée supplémentaire de la colonne d'air.

*\* Quelques nuances sont constatées selon les formateurs ou les méthodes (... nDa... Du ... )*

# « EXÉCUTION »

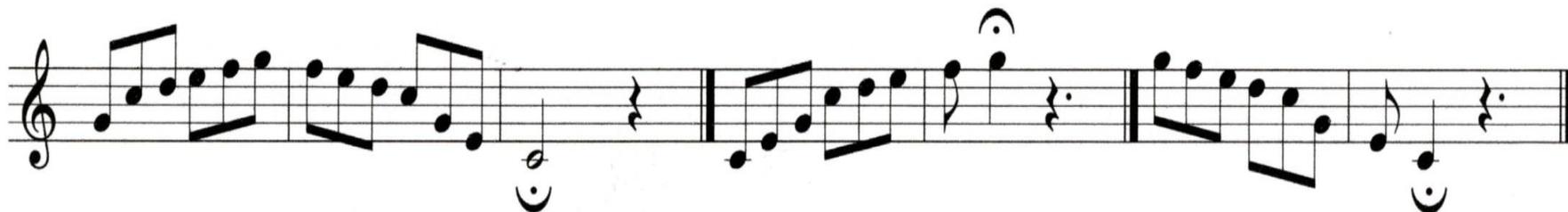
**Exemples d'exercices proposés pour apprécier les piqués dans le SON**

**Huit exercices à exécuter successivement.**



*Chaque Point d'orgue correspond à une note tenue vibrée, suivie de la construction d'une nouvelle colonne d'air*

**Autres exemples avec ces trois exercices à exécuter successivement.**





***Les Modules techniques (A, B et C) et l'examen sont détaillés dans quatre présentations distinctes.***

**Documents créés par la Commission Pédagogique à l'intention des candidats, examinateurs et formateurs.**

*Avec la participation de Jean-Paul Jouanne, Pascal Bouclet et François Favre*